

# CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance



## DÉCOUVRIR

Le **CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance** est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Ses activités sont diverses :



- En activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage ;
  - En activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective ;
  - En activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté.
- En activités d'aide pédagogique et des activités d'entretien des espaces de vie (en école maternelle) ;
  - En participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique (en établissement d'accueil pour jeunes enfants et en accueil collectif pour mineurs) ;
  - En relation de travail avec le parent employeur, l'entretien du logement et l'élaboration des repas (à son domicile ou celui des parents, en maison d'assistants maternels).

## FORMATION

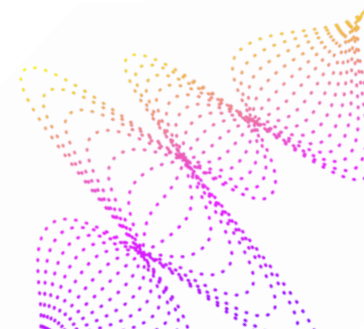
Contenu de la formation

Enseignements Généraux

- Français
- Histoire Géographie - Enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Sciences
- PSE (Prévention Santé Environnement)
- Anglais
- Arts Plastiques
- EPS (Éducation Physique et Sportive)

Découverte professionnelle

- Accompagner le développement du jeune enfant
- Exercer son activité en accueil collectif
- Exercer son activité en accueil individuel



## STAGES EN ENTREPRISE

La période de formation en entreprise est de 14 semaines sur deux années dans des situations professionnelles variées (diversité des âges, des structures, des activités conduites...). La recherche et le choix des entreprises d'accueil sont assurés conjointement par l'élève et l'équipe pédagogique du lycée.

## DÉBOUCHÉS

- ATSEM
- Assistant(e) maternel(le)
- animateur de crèche

## POURSUITE D'ÉTUDES

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans en un bac professionnel, ou d'intégrer des formations préparant à certains diplômes d'état du secteur sanitaire et social.

Exemple(s) de formation(s) :

- Diplôme d'état d'accompagnement éducatif et social ;
- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne ;
- Bac pro services aux personnes et animation dans les territoires ;
- Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture.
- Bac pro animation enfance et personnes âgées

## QUALITÉS REQUISES

- Avoir le sens de la relation humaine et du travail en équipe
- Savoir faire preuve de patience avec les enfants et les familles
- Savoir faire preuve de respect, tolérance, bienveillance et maîtrise de soi
- Être organisé et soigneux



## ADMISSION

En sortie de troisième en suivant la procédure AFFELNET par le collège d'origine ou 1 an après un premier diplôme (autre CAP, bac professionnel...) ou une 2de professionnelle, sous statut scolaire ou par apprentissage.

